



## COMpte-REndU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA CHÂTRE-EN-BERRY

**EN DATE DU 31 janvier 2014**  
**Salle de La Chapelle, rue Jean Pacton à La Châtre**

\*\*\*\*\*

### Étaient présents : 54 membres

1. M. FORISSIER Nicolas (Ancien Ministre, Maire de LA CHATRE), Président représenté par M. Bruno VILATTE suppléant
2. M. COURTAUD Pascal (Maire d'AIGURANDE) 1<sup>er</sup> Vice-Président
3. M. DAUGERON François (Conseiller Général de SAINTE SEVERE) 2<sup>ème</sup> Vice-Président
4. M. ALLEGRE Jean Marie (NEUVY ST SEPULCRE) 3<sup>ème</sup> Vice-Président
5. M. AUGROS Jean-Pierre (ST CHRISTOPHE EN BOUCHERIE)
6. M. BALLEREAU Jean-Paul (MALICORNAY)
7. M. BANCE Patrick (SAINT CHARTIER)
8. M. BEAUDOIN Jean-Claude (Maire de SAINTE-SEVERE)
9. Mme BEAUMONT Françoise (MOUHERS)
- 10 M. BEAUVAIS Jean-Marc (ST CHRISTOPHE EN BOUCHERIE) représenté par Mme SILVERT suppléante
- 11 Mme BLANCHARD Chantal (VICQ-EXEMPLET)
- 12 M. BOUBET Bernard (LACS)
- 13 Mme BOUBET Paulette (VIGOULANT)
- 14 M. BOURDEAU Jean-Marie (LACS)
- 15 M. CALAME Daniel (Maire de SAINT PLANTAIRE)
- 16 Mme CHATTON Mauricette (LE MAGNY)
- 17 Mme COMMON Colette (SAZERAY)
- 18 M. COUTURIER Pascal (VICQ-EXEMPLET)
- 19 Mme DAGUENAND Lucette (SAINTE-SEVERE)
- 20 M. DAUMY Gérard (Maire de POULIGNY ST MARTIN)
- 21 M. DEFOUGERE Gérard (LE MAGNY)
- 22 M. DEMENOIS Bernard (Maire de CROZON SUR VAUVRE)
- 23 M. DESSOUBRAIS Jean-Luc (LYS ST GEORGES)
- 24 M. GAUTRON Guy (Maire de NEUVY ST SEPULCRE)
- 25 M. GENICHON René (Maire du VIGOULANT)
- 26 M. GORGE Jacky (Maire de BRIANTES)
- 27 M. GORGES Michel (Maire de CLUIS)
- 28 M. GRANDHOMME Hervé (Maire d'ORSENNES)
- 29 M. GROLLEAU Philippe (LA BERTHENOUX)
- 30 Mme GUERIN Paulette (CHAMPILLET) représentée par M. TORNETTO suppléant
- 31 M. GUERRE Roger (Maire de MONTIPOURET)
- 32 M. GUILLANEUF Hugues (SAINT AOUT)
- 33 Mme LABESSE Elisabeth (Maire de CHASSIGNOLLES)
- 34 Mme LAFARCINADE Marie-Jeanne (Maire de FOUGEROLLES)
- 35 Mme LAMY Danielle (Maire de POULIGNY NOTRE DAME)
- 36 M. LECREUX Bernard (FOUGEROLLES)
- 37 Mme MALOT Madeleine (Maire de VERNEUIL SUR IGNERAIE)
- 38 M. MARTERER Gérald (Maire de LYS SAINT GEORGES)

- 39 M. MAUGRION Philippe (ORSENNES)
- 40 Mme MERCIER Marie-Christine (MONTIPOURET)
- 41 M. MONTINTIN Christian (GOURNAY)
- 42 M. NAISSANT Jacques (LOUROUER ST LAURENT) représenté par M. MONTAZEAU suppléant
- 43 Mme NICOLAS Barbara (Maire de MOUHERS)
- 44 M. PAQUIGNON Christian (Maire de TRANZAULT)
- 45 M. PASQUET Henri (CROZON SUR VAUVRE)
- 46 Mme PERICAT Josette (MONTCHEVRIER)
- 47 Mme PILLET Michelle (LA BERTHENOUX)
- 48 M. PIROT Michel (Maire de CREVANT) représenté par M. LANGLOIS suppléant
- 49 M. RABRET Benoît (VIJON)
- 50 Mme RAINAUD Dominique (PERASSAY)
- 51 Mme RENAULT Marie-Thérèse (Maire de ST DENIS DE JOUHET)
- 52 M. ROLLET Christian (MONTGIVRAY)
- 53 Mme SOUPIZON Dominique (Maire de NERET)
- 54 Mme TRIBET Annie (CREVANT)

M. DELAVERGNE Jean (Conseiller Régional référent du Pays)  
 M. MOREAU Jean-Claude (Président du Conseil de développement)

### **Équipe du Pays :**

M. LE ROUX Yann (Directeur), Mme CHABENAT Dominique (Secrétaire comptable), Mme PERES Katia (Animatrice OPAH)

### **Étaient excusés ou absents : 52 délégués**

- 1. M. ALABRE Daniel (LOURDOUEIX ST MICHEL)
- 2. M. ALAPHILIPPE Jean-Paul (THEVET ST JULIEN)
- 3. M. APPERT Michel (Conseil Général de NEUVY SAINT SEPULCHRE, Maire de MAILLET)
- 4. Mme BALLEREAU Valérie (GOURNAY)
- 5. M. BARBET Jean-Michel (LOUROUER ST LAURENT)
- 6. M. BEAUDOIN Serge (TRANZAULT)
- 7. M. BELLET Alain (POULIGNY ST MARTIN)
- 8. Mme BEUGNET Nicole (SAZERAY)
- 9. M. BILLARD Alain (POULIGNY NOTRE DAME)
- 10. M. BOURG Maurice (LA CHATRE)
- 11. M. BOURSIN Guy (Maire de SAINT AOUT)
- 12. M. BRETAUD Michel (LA BUXERETTE)
- 13. M. BRISSE Patrick (SARZAY)
- 14. M. BRUNEAU Bernard (MONTLEVIC)
- 15. M. CHELOT Maurice (FEUSINES)
- 16. M. COUTIER Jean-Claude (Maire de MONTGIVRAY)
- 17. M. DELAVEAUD Jean-François (MAILLET)
- 18. M. DESCOUT Serge (Conseiller Général de LA CHATRE)
- 19. M. DESCOUX Denis (MAILLET)
- 20. M. DORADOUX Jean-Luc (Maire de PERASSAY)
- 21. M. DOUARD Daniel (Maire de CHAMPILLET)
- 22. Mme DUFOUR Jacqueline (MERS SUR INDRE)
- 23. M. DUVIGNAC Laurent (ST DENIS DE JOUHET)
- 24. M. GARRY André (Maire de LOURDOUEIX ST MICHEL)
- 25. M. GUILLEMAIN Alain (URCIERS)
- 26. M. HEMERY Jean-Marc (Maire de MONTCHEVRIER)
- 27. M. LACOU Patrick (maire de SARZAY)
- 28. M. LAMY Philippe (BRIANTES)
- 29. M. LARIGAUDERIE Ludovic (LA MOTTE FEUILLY)
- 30. M. LECOUR Daniel (VERNEUIL SUR IGNERAIE)

31. Mme LHARDY Isabelle (CHASSIGNOLLES)
32. M. LORY René (Maire de THEVET ST JULIEN)
33. Mme MAGINIAU Chantal (Maire de FEUSINES)
34. M. MAILLIEN Bernard (AIGURANDE)
35. M. MARATHON Jean-Paul (BUXIERES D'AILLAC)
36. M. MERLIN Bruno (MALICORNAY)
37. M. PARGUEL Pierre (Maire de VIJON)
38. Mme PATINAUD Marie-Claude (LIGNEROLLES)
39. M. PETERS William (Maire de MONTLEVIC)
40. M. PETOLON Patrick (SAINT CHARTIER)
41. M. PEYRAUD Raymond (LA BUXERETTE)
42. M. PINGAULT Daniel (NOHANT VIC)
43. M. PINTON Louis (Président du Conseil Général de l'Indre, Conseiller Général d'AIGURANDE)
44. M. PION Clément (SAINT PLANTAIRE)
45. M. PROVOOST Pascal (Maire de d'URCIERS)
46. M. ROBERT Christian (MERS SUR INDRE)
47. Mme ROBIN Fernande (NERET)
48. M. ROBIN Serge (NOHANT VIC)
49. Mme ROUILLARD Maryse (Maire de LA MOTTE-FEUILLY)
50. M. ROUSSEAU Michel (LIGNEROLLES)
51. M. SAGET Gérard (Maire de BUXIERES D'AILLAC)
52. M. TARDIEU René (CLUIS)

M. FRADET Michel (Conseiller Régional)

M. TRICOT Guillaume (Chargé de Mission, Conseil Régional du Centre)

M. LUMET Christophe (Directeur de la DATEER, Conseil Général de l'Indre)

M. Courtaud, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, préside l'assemblée générale. Il présente les excuses de M. Forissier, Président du Syndicat de Pays qui n'a pas pu participer pas à ce Comité syndical en raison d'un deuil familial.

M. Courtaud ouvre la séance et remercie tous les membres présents à ce Comité syndical qui se tient dans la salle de La Chapelle de La Châtre.

Le Président tient à excuser toutes les personnes qui n'ont pas pu se libérer pour ce Comité syndical (se référer à la liste des excusés ci-avant).

Le quorum étant atteint, M. Courtaud demande si les membres du Syndicat ont des observations sur le compte-rendu de la dernière assemblée générale du 2 décembre 2013. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

M. Courtaud indique qu'il s'agit du dernier Comité syndical du Pays de La Châtre en Berry avant les élections municipales de mars prochain.

Le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

#### **Ordre du jour :**

- 1) Présentation et Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2013
- 2) Présentation et Vote du Budget Primitif 2014
- 3) Création de postes suite aux avancements de grade
- 4) Questions diverses : Candidature MAE, ...

## 1) Présentation et Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2013

Le Président passe la parole à M. Le Roux pour une présentation détaillée des résultats comptables de l'année 2013 du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry.

### RESULTATS DU COMPTE DE GESTION 2013

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat N-1	Résultats cumulés
Fonctionnement	265 920,94 €	210 381,66 €	-55 539,28 €	86 106,19 €	30 566,91 €
Investissement	6 793,51 €	3 582,28 €	- 3 211,23 €	45 277,34 €	42 066,11 €
<b>Totaux</b>	<b>272 714,45 €</b>	<b>213 963,94 €</b>	<b>-58 750,51 €</b>	<b>131 383,53 €</b>	<b>72 633,02 €</b>

En synthèse :

#### Section fonctionnement

Dépenses réalisées pour un montant de 265 920.94 €

Recettes réalisées pour un montant de 210 381.66 €

Soit un résultat d'exercice 2013 déficitaire de - 55 539.28 €

**un résultat cumulé excédentaire de + 30 566.91 €**

(Compte tenu de l'excédent de fonctionnement reporté en 2012 de + 86 106.19 €)

Ce déficit de l'exercice 2013 de - 55 539.28 € s'explique par un **décalage de subventions** liées aux opérations suivantes :

#### **ORAC : Tranche 2 (Etat : FISAC)**

- Dépense engagée en 2013 : **15 750 €** versés aux Chambres consulaires de l'Indre (CCI et CMA) pour leur prestation dans le cadre des actions collectives de l'ORAC
- Recettes : Subventions FISAC non perçues en 2013 (le solde de la Tranche 2 de l'ORAC sera versé en 2014)

#### **Etude TVB : (Région Centre : Contrat régional de 3<sup>ème</sup> génération)**

- Dépenses engagées en 2013 : **40 000 €** versés aux prestataires (Biotope, Indre Nature et ADAR) pour la réalisation de la 1<sup>ère</sup> partie de l'étude TVB (cartographie et secteurs à enjeux)
- Recettes : Subvention régionale 3G non perçue en 2013 (l'acompte de l'étude TVB sera versé en 2014)

**Le différentiel cumulé en 2013 de - 55 750 € entre les dépenses engagées et les recettes non perçues pour l'ORAC et l'étude TVB, explique le déficit de l'exercice 2013.**

## Section investissement

Dépenses réalisées pour un montant de 6 793.51 €  
 Recettes réalisées pour un montant de 3 582.28 €

Soit un résultat d'exercice 2013 déficitaire de **- 3 211.23 €**  
un résultat cumulé excédentaire de + 42 066.11 €  
 (Compte tenu de l'excédent d'investissement reporté en 2012 de + 45 277.34 €)

Le déficit de l'exercice 2013 de **- 3 211.23 €** correspond à la différence entre les recettes de 3 582 € (amortissements des matériels) et les dépenses 2013 de 6 793 € (remplacement de 2 postes informatiques et du photocopieur).

Après cette présentation des résultats du Compte de Gestion 2013 du receveur, M. Courtaud demande aux membres du Comité syndical s'il y a des observations.

Aucune remarque n'étant formulée, il passe au vote du Compte de Gestion 2013 du receveur. Le Compte de Gestion 2013 est adopté à l'unanimité.

Il indique que le Compte Administratif 2013 du Syndicat de Pays est en tout point conforme au Compte de Gestion du receveur puis le soumet au vote du Comité syndical qui l'adopte également à l'unanimité.

M. Courtaud indique aux délégués qu'il n'y a **pas de besoin de financement**, par conséquent :

⇒ L'excédent de fonctionnement cumulé de **+ 30 566 €** en 2013 est affecté en recette à la ligne 002 du Budget Primitif 2014,

⇒ tandis que l'excédent d'investissement cumulé de **+ 42 066 €** en 2013 est affecté en recette à la ligne 001 du Budget Primitif 2014.

## **2) Présentation et Vote du Budget Primitif 2014**

---

M. Courtaud précise que le Budget Primitif 2014 est bâti sur les orientations arrêtées en Comité syndical du 2 décembre 2013 lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2014, à savoir :

Cotisation de base maintenue à **1,60 €/habitant**

Cotisations spécifiques en 2014 :

### ➔ OPAH du Pays

- Animation : cotisation maintenue à **0,80 €/habitant**
- Abondement des dossiers « Habiter mieux » : cotisation maintenue à **0,28 €/habitant**

➔ **Etudes liées au Contrat 3G menées par le Pays**

- Autofinancement du Pays : cotisation maintenue à **0,42 €/habitant**

La **Cotisation globale** des communes est donc maintenue à **3,10 €/habitant** en 2014, soit le même montant que les 2 derniers exercices : 2012 et 2013.

Le Président passe la parole à M. Le Roux pour une présentation détaillée du Budget Primitif 2014 en explicitant toutes les dépenses et les recettes prévues en 2014.

En synthèse :

**Budget Primitif 2014**

Section fonctionnement

Dépenses			Recettes		
			002	Résultats antérieurs reporté	30 567 €
60	Achats & variation des stocks	10 000 €	74	Dotations, subventions de participations	484 715 €
61	Services extérieurs	224 282 €	7477	Europe	21 925 €
62	Autres services extérieurs	22 500 €	74718	Etat	155 950 €
64	Charges de personnel	148 000 €	74728	Région	201 100 €
65	Autres charges de gestion coura	99 500 €	74731	Département	13 340 €
66	Autres charges financières	5 000 €	74741	Communes	92 400 €
68	Dotations aux amortissements	6 000 €			
<b>Total dépenses de l'exercice</b>		<b>515 282 €</b>	<b>Total recettes de l'exercice</b>		<b>515 282 €</b>

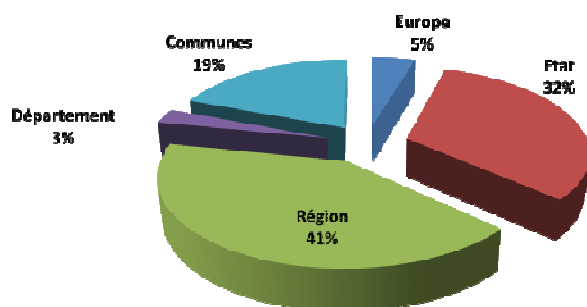
La **section de fonctionnement s'équilibre à 515 282 €** avec un excédent de clôture de l'exercice 2013 de **+ 30 567 €** reporté en recette de fonctionnement au Budget Primitif 2014.

Pour mémoire : Les études programmées en 2014 sont les suivantes :

- ➔ Etude **biodiversité** (MO : Pays) : Phase 2 de l'étude Trame Verte et Bleue consistant en l'élaboration du Programme d'actions en faveur de la biodiversité du territoire.
- ➔ Etude **économique** (MO : Pays) : Diagnostic, stratégie foncière et immobilière et définition des enjeux économiques en lien avec les 3 Communautés de Communes du Pays disposant de la compétence « développement économique ». Un travail préparatoire pourrait-être conduit dans le cadre d'un stage par un étudiant, ou un groupe d'étudiants (réalisation du diagnostic de l'existant et élaboration du cahier des charges de l'étude économique).
- ➔ Etude **paysage et patrimoine** (MO : Pays) : Etude réalisée par des étudiants en MASTER à l'université de Limoges visant :

- à réaliser un inventaire du bâti public et privé sur des hameaux et quartiers remarquables pour connaître leur intérêt patrimonial,
  - et à proposer des pistes de valorisation, en privilégiant une démarche de concertation avec les collectivités et les habitants.
- ➔ Etude sur les **Véloroutes** (MO : inter-Pays) : Etude de faisabilité réalisée par un bureau d'étude spécialisé consistant en la définition et le chiffrage des éléments suivants :
- Le tracé des itinéraires,
  - Les aménagements à réaliser : traitement des carrefours, ...
  - La signalisation de l'itinéraire vélo,
  - Et la conception d'un topoguide.

La répartition des recettes de fonctionnement 2014 est la suivante :



**Europe :** subventions **MAET 2013** (FEADER)

**Etat :** subventions **MAET 2013** (ministère agriculture) + **OPAH** (ANAH) + **ORAC** (FISAC Tranche 2)

**Région :** subventions **Animation Contrat 3G + Etudes 3G** (étude TVB, étude économique et étude paysage/patrimoine, étude inter-Pays sur les Véloroutes)

**Département :** subvention **fonctionnement**

**Communes :** **cotisation de base + OPAH** (animation, abondement) + **Etudes 3G** (autofinancement)

## Budget Primitif 2014

Section investissement

Dépenses			Recettes		
205	Logiciels concession et droits similaires	1 000 €	001	Résultat d'investissement reporté	42 066 €
21	Immobilisations corporelles	47 066 €	28	Amortissements des immobilisations	6 000 €
<b>Total dépenses de l'exercice</b>		<b>48 066 €</b>	<b>Total recettes de l'exercice</b>		<b>48 066 €</b>

La section d'investissement s'équilibre à 48 066 € avec un excédent de clôture de l'exercice 2013 de **+ 42 066 €** reporté en recette d'investissement au Budget Primitif 2014.

Après cette présentation détaillée du budget syndical pour l'exercice 2014, le Président demande à l'assemblée s'il y a des observations sur ce Budget Primitif 2014.

Aucune remarque n'étant formulée, il passe au vote du Budget Primitif 2014.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte ce budget 2014.

M. Courtaud remercie les délégués pour ce vote unanime qui salue la clarté et la cohérence de ce budget syndical.

### 3) Création de postes suite aux avancements de grade

---

M. Courtaud indique que suite à l'avis favorable de la CAP du 17/12/2013, deux agents du Pays sont inscrits au tableau annuel d'avancement de grade 2014 :

- Yann LE ROUX : **Attaché Principal**
- Dominique CHABENAT : **Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe**

Afin de procéder à la nomination de ces agents sur leurs nouveaux grades, le Président propose au Comité syndical la **création de postes** de titulaires à temps complet, en remplacement des anciens postes.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

⇒ **APPROUVE :**

D'une part

- la **suppression du poste d'Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe**
- et la **création du poste d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe** à compter du 01/03/2014

Et d'autre part

- la **suppression du poste d'Attaché**
- et la **création du poste d'Attaché principal** à compter du 01/11/2014

### 4) Questions diverses

---

#### CANDIDATURE MAE

Fort du succès des MAET depuis 2011, le Président propose de poursuivre la dynamique en déposant un **dossier de candidature auprès de la DRAAF** dans le cadre de l'appel à initiatives avant le 5 février 2014

Les territoires pilotes retenus à la mi-février testeront jusqu'au mois de juin 2014 les cahiers des charges des futures MAE Systèmes « Polyculture-élevage » et « Herbager » en vue de préparer l'appel à projets des MAE 2015 prévu au second semestre 2014.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ⇒ **APPROUVE** le dépôt avant le 5 février 2014 d'un dossier de candidature auprès de la DRAAF sur le territoire du Boischaud Sud dans le cadre de **l'appel à initiatives** relatif au test des cahiers des charges des futures MAE Systèmes « Polyculture-élevage » et « Herbager »
- ⇒ **DELEGUE** l'animation spécifique de cette mesure aux prestataires retenus par le Pays : Association ADAR-CIVAM et Association Indre Nature



⇒ **AUTORISE** le Président du Pays :

- à déposer le dossier de candidature explicité ci-avant,
- à solliciter à ce titre tous les financements mobilisables auprès de l'Europe, de l'Etat, de la région Centre, et du Conseil général de l'Indre,
- et à signer à cette fin tous les documents nécessaires.

M. Delavergne félicite le Pays pour son partenariat avec des acteurs locaux qui explique la réussite des MAE « prairies humides » sur le territoire du Boischaud Sud.

Il se réjouit que la région Centre ait pu maintenir sa politique de soutien en faveur des territoires malgré un contexte budgétaire difficile.

Il indique que le Conseil régional sera dorénavant l'autorité de gestion des fonds européens. Dans ce cadre, la région Centre est actuellement en négociation avec l'Europe pour définir les programmes opérationnels du FEDER, du FEADER et du FSE.

L'enveloppe FEADER devrait être plus importante que précédemment avec une part consacrée au développement rural de plus de 15%, qui concerne notamment LEADER. Le cahier de charges de l'**appel à candidature LEADER** est en cours d'élaboration.

### SCOT ET AVENIR DU PAYS

Suite à la question posée sur le **SCoT** lors du dernier Comité syndical, M. Courtaud indique qu'une réunion de concertation des 3 Communautés de Communes du Pays s'est tenue à Neuvy-Saint-Sépulcre le 27 janvier dernier.

A l'issue de cette réunion des 3 CdC, il ressort que le « Pays » pourrait évoluer en « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural » (PETR) conformément à la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale (dit loi MAPAM).

Ce sujet sera abordé lors de l'assemblée générale constitutive du Syndicat de Pays en avril/mai 2014. Le Pays devra prendre une délibération qui sera ensuite adressée pour délibération à ses membres : le Conseil général de l'Indre et les 51 communes.

Ce débat se tiendra également dans les 3 Communautés de Communes en vue de la création éventuelle d'un Pôle (PETR) en lieu et place de l'actuel Pays, sous la forme d'un syndicat mixte fermé regroupant les 3 CdC, avec la création d'une conférence des maires et d'un Conseil de développement, et l'association du Conseil général de l'Indre et du Conseil régional du Centre.

Le SCoT serait alors pris en compte dans le cadre des statuts de ce futur Pôle.

A ce stade, M. Courtaud indique qu'il convient toutefois de rester prudent vis-à-vis de cette nouvelle loi MAPAM, et d'une possible restructuration du territoire.

M. Moreau remercie les élus d'avoir pris en compte les réflexions du Conseil de développement. C'est un gage d'espoir, et cela démontre la complémentarité qui existe entre les élus et la société civile pour développer un territoire.

### SIGNATURE DES DOCUMENTS BUDGETAIRES

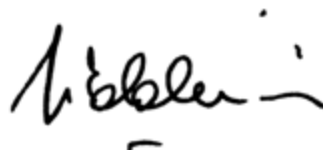
Avant de clôturer la séance, le Président rappelle aux délégués qu'il faut impérativement signer les 3 exemplaires :

- ➔ du Compte Administratif 2013 ;
- ➔ et du Budget Primitif 2014.

---

Le Président demande aux membres du Comité Syndical s'il y a des questions. Aucun délégué ne prenant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale.

**Le Président,  
Nicolas FORISSIER**



**Les membres présents,**